



Engagements d'Albertville dans le Contrat de Ville d'Albertville

Intentions et objectifs

La Ville d'Albertville est d'autant plus concernée par le Contrat de Ville que le Quartier Prioritaire de la Ville est implanté uniquement sur son périmètre communal. Elle poursuivra ainsi la mobilisation de l'ensemble de ses services afin d'agir en faveur de la réduction des inégalités territoriales : services scolaire et périscolaire, services enfance et jeunesse, service prévention de la délinquance et médiation sociale, services sport et culture, centre socio-culturel, services techniques, police municipale. Tous agiront de concert afin de mener une action cohérente et efficace pour les Albertvillois des Contamines, du Champ de Mars et du Val des Roses.

La ville d'Albertville souhaite particulièrement mettre l'accent sur sa politique culturelle, déclinée comme suit :

- garantir des parcours et des pratiques culturelles pour tous les publics,
- proposer aux publics une offre culturelle diversifiée de qualité,
- renforcer le lien entre les Albertvillois et leur ville,
- réaffirmer le positionnement d'Albertville comme ville-centre de son territoire.

Des actions particulièrement ciblées sur le QPV ont ainsi été réalisées : « Pôles d'excellence » dans les écoles, ciné plein-air, convention entre le centre socio-culturel et le Dôme Théâtre pour faciliter l'accès des publics QPV aux spectacles, etc. Sur la période récente, les acteurs culturels locaux (Dôme Théâtre, Grand Bivouac, Festival Tous Dehors, Les Amis du Cinéma) ont développé des démarches d'« aller vers » que ce contrat de ville devra conforter. Par ailleurs, dans le cadre de la future cité éducative, la ville d'Albertville souhaite aller plus loin pour que la culture soit au cœur du projet éducatif du QPV.

Engagements

La ville d'Albertville s'engage à soutenir et participer aux axes suivants du Contrat de Ville d'Albertville :

- **Soutenir les familles dans leur rôle éducatif** notamment à travers le Projet socio-éducatif de la Direction de l'Éducation et de la Cohésion sociale (accueils périscolaires, accueils de loisirs, accueils adolescents, prévention de la délinquance et médiation sociale), les projets d'animation globale et projet famille du Centre Socio-Culturel (soutien à la parentalité, ateliers socio-linguistiques et numérique, sorties familles, LAEP, CLAS, etc.)
- **Soutenir les jeunes dans leurs parcours éducatifs, d'insertion et d'autonomie** à travers le projet socio-éducatif de la Direction de l'Éducation et de la Cohésion sociale (service scolaire avec les Pôles d'excellence culturelle et l'Harmonisation des Pratiques Sportives, service jeunesse avec le dispositif « Promeneur du Net », les séjours, les sorties et soirées, les stages

ski/cinéma, les événements de promotion des métiers type « Point d’ancrage » et « Campus des métiers de la montagne », service prévention de la délinquance et médiation sociale, organisation de BAFA/BAFD et chantiers jeunes), le projet social du Centre Socio-Culturel, la politique de subventionnement aux acteurs socio-éducatifs (35 000 euros pour la MLJ et son Point d’Infos Jeunesse, Point Écoute, Les Enfermés dehors, etc.), les politiques culturelles et sportives et leurs équipements (théâtre de Maistre, musée, gymnases, promotion de la pratique sportive en accès libre avec les city-stades, street work-out, ...)

- **Accompagner les habitants dans leur parcours d’insertion professionnelle** à travers sa politique de formation et d’emploi (« Point d’ancrage », campus des Métiers de la Montagne, organisation de BAFA/BAFD, subvention à la Mission Locale Jeune qui gère, également le Point Infos Jeunes, etc.)
- **Prévenir le non-recours aux droits** à travers le projet social du Centre Socio-Culturel (point relais CAF), le projet socio-éducatif de la Direction de l’Éducation et de la Cohésion Sociale (rôle notamment d’information et d’orientation du service prévention de la délinquance et médiation sociale)
- **Accéder aux soins et à une alimentation saine** à travers le projet socio-éducatif de la Direction de l’Éducation et de la Cohésion sociale (ateliers santé et bien-manger, restauration scolaire), projet social du Centre socio-culturel (ateliers cuisine), cuisine centrale, CCAS, Espace Santé
- **Poursuivre l’amélioration du cadre de vie** à travers les services culture, sport, entretien de voirie et bâtiments communaux
- **Assurer la tranquillité résidentielle des habitants** à travers projet socio-éducatif de la Direction de l’Éducation et de la Cohésion sociale (prévention de la délinquance et médiation sociale, accueil Travaux de TIG, RAO, CLSPD, etc.), police municipale

Pour permettre le suivi et l’évaluation des actions en politique de la ville, la Ville d’Albertville s’engage à la transmission annuelle de quelques indicateurs de suivi :

- nombre de cafés parents / d’ateliers parents-enfants / d’Activités Éducatives du Soir au sein du QPV et fréquentation de ces dispositifs (sexe/âge) [DECS] ;
- nombre de jeunes fréquentant les activités jeunesse (sexe/âge/secteur QPV) [DECS] ;
- nombre de séjours organisés et fréquentation (sexe/âge/secteur QPV) [DECS] ;
- nombre de jeunes ayant recouru au dispositif Promeneur du Net [DECS] ;
- nombre de formations BAFA/BAFD et de chantiers jeunes [DECS] ;
- nombre et types de projets de jeunes accompagnés [DECS] ;
- nombre de réunions du CLSPD (sous forme plénière ou en groupe de travail) [DECS] ;
- nombre de médiations prévention du décrochage scolaire [DECS] ;
- nombre de jeunes condamnés à des peines de Travaux d’Intérêt Général (TIG) accueillis [DECS]
- nombre de Rappels A l’Ordre [DECS] ;
- nombre d’action de prévention des violences et de la lutte contre les trafics [DECS] ;
- nombre d’actions de jeunes orientés vers des parcours de formation / emplois [DECS] ;
- nombre d’heures d’ouverture d’espaces d’accueil enfance-jeunesse au sein du QPV [DECS] ;
- nombre d’habitants issus du QPV fréquentant le centre socio-culturel situés au sein du CSC [CSC] ;
- nombre d’accompagnements en faveur de l’accès au droit réalisés (âge/sexe/secteur QPV) [CSC] ;
- nombre de cafés-parents / d’ateliers parents-enfants / de CLAS / d’ateliers sociolinguistiques / d’animations parentalité et fréquentation de ces dispositifs (sexe/âge/secteur QPV) [CSC] ;
- nombre d’heures d’ouverture du LAEP et fréquentation [CSC] ;
- nombre d’actions de sensibilisation au bien-manger mises en œuvre à destination des habitants et fréquentation (âge/sexe/secteur) [CSC] [DESC] ;

- nombre de projets culturels mis en place au sein / pour les habitants QPV [DECS] [service culture]
- nombre de bénéficiaires des aides d'urgence alimentaires résidant en QPV [CCAS].
- nombre de contrôles vitesse et verbalisation (2 roue et 4 roue) / nombre contrôle bruit et véhicules verbalisés au bruit / nombre d'Opérations Tranquillité Vacances au sein du QPV [police municipale]
- nombre d'écoles rénovées et de cours végétalisées [services techniques]
- nombre de diagnostic « en marchant » réalisés au sein du QPV [services techniques]

Référent politique de la ville

Direction Générale des Services et Direction de l'Éducation et de la Cohésion Sociale